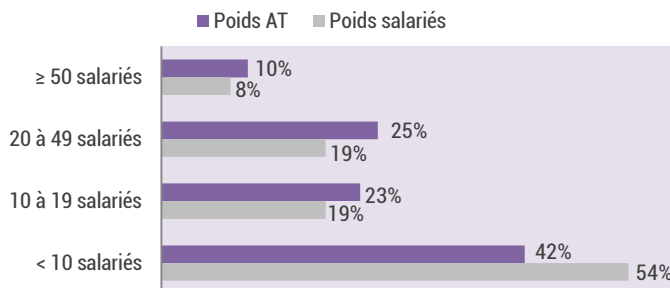


Fiche Sinistralité 2013 – peinture vitrerie revêtements

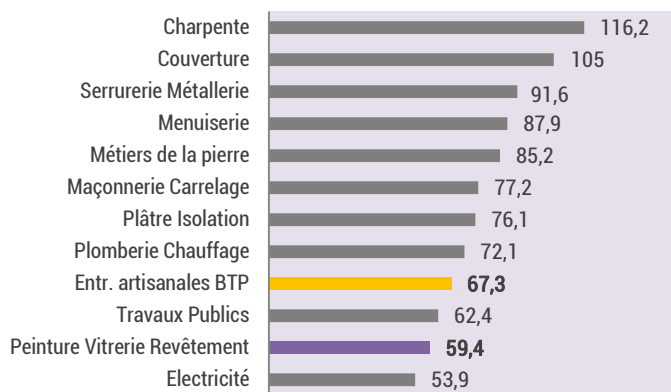
ACCIDENTS DE TRAVAIL

Entreprises < 20 salariés	2011	2012	2013
Salariés	109 865	107 158 ↘	103 890 ↘
Accidents de Travail (AT) avec arrêt	7 125	6 661 ↘	6 173 ↘
Décès	5	4 ↘	8 ↗
Nouvelles Incapacités Permanentes (IP)	491	467 ↘	461 ↘
Journées perdues	438 473	424 989 ↘	412 592 ↘

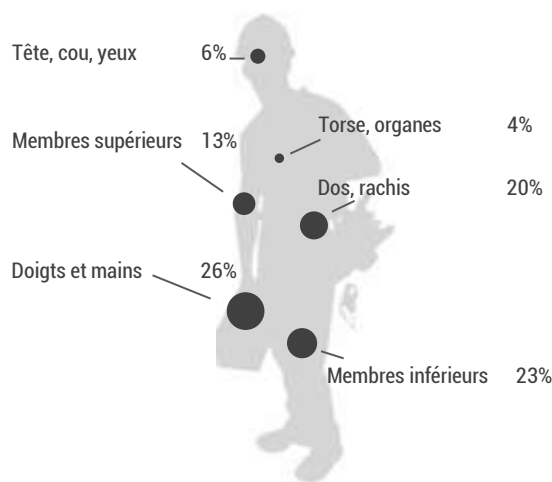
Répartition des accidents de travail par taille d'entreprise



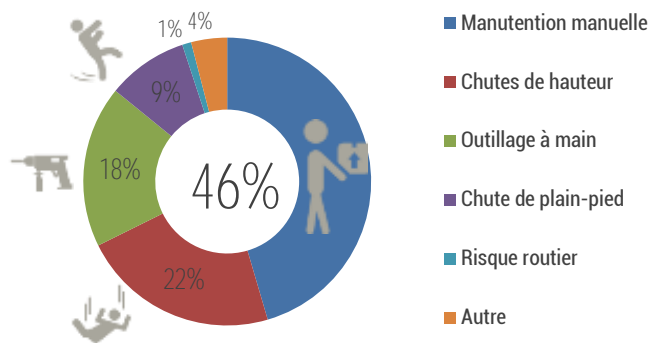
Accidentologie selon l'activité (IF)



Siège des lésions



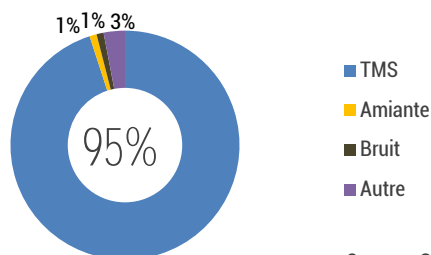
Cause des accidents



MALADIES PROFESSIONNELLES

Entreprises < 20 salariés	2011	2012	2013
Maladies Prof.	588	591 ↗	554 ↘
Nouvelles IP	268	305 ↗	280 ↘
Décès	0	0 →	2 ↗
Journées perdues	135 065	129 499 ↘	124 005 ↘

Répartition des MP par catégorie



Source : CNAMTS

ACCIDENTS DE TRAJET

Entreprises < 20 salariés	2011	2012	2013
Accident trajet	509	436 ↘	372 ↘
Nouvelles IP	33	46 ↗	37 ↘
Décès	5	3 ↘	2 ↘



88 jours

Nombre de journées perdues par accident de trajet en moyenne en 2013.



1 salarié PVR sur 17
victime d'AT en 2013



1 accident toutes les 17 min
Jours ouvrés, heures travaillées

La sinistralité dans les entreprises artisanales de Peinture vitrerie revêtements (PVR)

Note méthodologique

Cette fiche synthétique présente les principaux chiffres relatifs aux accidents de travail, accidents de trajet et maladies professionnelles survenus au cours de l'année 2013 dans les entreprises artisanales de peinture-vitrerie-revêtements (établissements de moins de 20 salariés). Sont comptabilisés les sinistres AT-MP ayant entraîné une première indemnisation en espèces pour arrêt de travail, d'au moins 24 heures, pour incapacité permanente et/ou décès. Ces statistiques sont issues des données annuelles de la CNAMTS.



Périmètre
Peinture-Vitrerie-Revêtements



cible
Salariés des entreprises
artisanales



période
Année 2013

L'objectif de cette étude est d'avoir une meilleure visibilité de la sinistralité sur la population des entreprises artisanales PVR pour identifier ses spécificités et engager des actions de prévention plus ciblées.

Indicateurs

Indice de Fréquence (IF) : C'est le nombre d'accidents pour 1000 salariés. Il renseigne sur l'évolution de la sinistralité à effectif constant.

Incapacité Permanente (IP) : C'est la perte définitive, partielle ou totale de la capacité à travailler, à la suite d'un accident du travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle.

Définitions

CTN B : Les statistiques AT-MP sont présentées à travers 9 grandes branches d'activité ou CTN. Le CTN B couvre les industries du bâtiment et des travaux publics (BTP). Les activités de peinture-vitrerie-revêtements regroupent les codes NAF suivants : 4333Z, 4334Z et 4339Z.

Accident de travail : Un accident de travail se caractérise par un fait accidentel soudain et l'apparition d'une lésion corporelle ou psychologique, en lien avec l'activité professionnelle de la victime.

Accident de trajet : Un accident de trajet est un accident survenu pendant le trajet aller-retour entre l'entreprise et le domicile du salarié.

Maladie professionnelle : Une maladie professionnelle est la détérioration de l'état de santé du travailleur du fait de son activité professionnelle ou de ses conditions de travail. Pour être reconnue d'origine professionnelle elle doit figurer dans l'un des tableaux du régime général de la Sécurité Sociale.